

Le CGHAV en un coup d'œil

Une association à votre service

- Une expérience de 30 ans
- Des moyens multiples
- Une entraide entre ses 1200 membres

Association à but non lucratif qui réunit depuis 1978 tous ceux qui recherchent leurs ancêtres d'Auvergne et du Velay (Cantal – Haute-Loire – Puy-de-Dôme).

La plus importante et la plus ancienne de cette région.
Membre de la Fédération Française de Généalogie (FFG).
Participant au système GénéaBank

Ses objectifs

- Rassembler les généalogistes
- Aider les débutants
- Faciliter les recherches
- Promouvoir l'histoire des familles
- Préserver les archives familiales

Ses moyens

Tous les moyens efficaces de communication entre adhérents, en recherchant la complémentarité entre méthodes et la convivialité pour tous, par :

L'écrit : bibliothèques et revue trimestrielle de 80 pages, « A moi Auvergne ! »

L'informatique et Internet : bases de données (dont GénéaBank), site, forum d'échanges

L'échange direct : réunions régulières, rencontres, permanences (Clermont-Ferrand, Lyon, Paris)

Adhérer au CGHAV, c'est se donner les moyens :

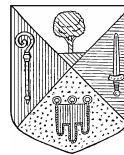
- De recevoir l'aide et les conseils désintéressés d'autres généalogistes
- De retrouver facilement ses racines auvergnates ou vellaves
 - De connaître une multitude de nouveaux cousins
 - De partager une passion : la généalogie
- De découvrir l'histoire locale, celle de votre village, de ses métiers.

Rejoignez-nous !



Édition décembre 2009

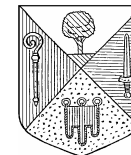
Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay



fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org/>



Créé il y a 30 ans, le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay est le lieu de rencontre naturel de tous ceux qui recherchent leurs ancêtres à travers les 3 départements du Cantal, de la Haute Loire, du Puy de Dôme.

Pour adhérer au CGHAV, renvoyez le formulaire ci-dessous, joint à votre cotisation. Les questionnaires au dos n'ont pour but que de nous permettre de mieux connaître vos attentes.

L'adhésion en cours d'année donne automatiquement droit à l'ensemble des numéros de notre revue de l'année en cours et à tous les services du Cercle (Forum de Questions-Réponses, accès à GénéaBank), mais il n'est pas possible de débiter un abonnement en milieu d'année.

L'adhésion sans abonnement vous prive des informations et des articles de la revue. L'abonnement sans adhésion vous prive des services internet et de l'accès aux permanences.

BULLETIN D'ADHÉSION À RETOURNER AU PRÉSIDENT DU CGHAV :
M. Alain ROSSI, 16 rue de l'Église, 92200 Neuilly sur Seine Téléphone : 01 4637 3315

Nom : Prénom (*) :

.....désire(nt) adhérer au CGHAV
(*) pour un couple, indiquer nom et prénom(s) d'usage postal

Adresse :

Code Postal : Localité :

Téléphone : ; Portable :

Adresse électronique : @

Adhésion et abonnement pour l'année 201 ____ (cochez ci-dessous la case souhaitée)

Adhésion au CGHAV avec abonnement à « A moi Auvergne ! »	33 Euros	<input type="checkbox"/>
Abonnement « A moi Auvergne ! » sans adhésion au CGHAV	31 euros	<input type="checkbox"/>
Adhésion au CGHAV sans abonnement à la revue	25 euros	<input type="checkbox"/>
Bienfaiteur	à partir de 100 Euros	<input type="checkbox"/>
Europe	36 Euros	<input type="checkbox"/>
Outre-mer (envoi de « A moi Auvergne ! » par avion)	40 Euros	<input type="checkbox"/>

J'accepte que mon adresse soit indiquée dans les publications de « A moi Auvergne ! ».

A : le :

Signature :

(cochez si GénéaBank = OUI
et indiquez ci-dessus une adresse mail valide)



MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Pour faciliter les échanges entre les membres du CGHAV, nous avons besoin de connaître les familles et les lieux (paroisses/communes) qui vous intéressent en Auvergne.

Vous pouvez indiquer librement ci-dessous les patronymes que vous recherchez, ceux qui sont le plus important pour vous et les lieux où vous recherchez en priorité :

Patronymes d'intérêt particulier :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Paroisses/communes d'intérêt particulier

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SERVICES DU CGHAV

Adhérer au CGHAV, c'est pouvoir bénéficier d'un certain nombre de services qui vous aideront à remonter votre généalogie.

Les services :

- Accès à la bibliothèque de Clermont-Ferrand
- Accès aux permanences et réunions des régions parisiennes et lyonnaises
- Accès aux réunions annuelles des groupes d'échanges (Combrailles-Limagne, Volcans-Val d'Allier, Livradois-Forez)
- Bénéficier de points « GénéaBank » permettant des recherches par patronyme, date et localisation, sur la région, mais aussi sur l'ensemble de la France
- Pouvoir poser des questions et obtenir des réponses par retour sur notre Forum Internet
- Dans un proche futur, avoir un accès réservé aux outils de recherche qui seront disponibles sur notre site internet

Pour ces trois derniers, vous avez besoin de disposer d'une adresse électronique valide, sans laquelle vous ne pourrez pas avoir accès. Pour GénéaBank, n'oubliez pas de cocher la case du bulletin d'inscription.

La revue :

Revue trimestrielle de 64/80 pages, elle est le véhicule des informations entre adhérents, mais surtout, elle reprend non seulement les questions et les réponses adressées par voie postale, mais aussi la totalité des questions et des réponses du Forum internet. L'un et l'autre sont souvent susceptibles de se compléter et, donc, de parfaire les réponses.

La revue comporte aussi, régulièrement, la publication de généalogies de nos membres, sous la forme simplifiée que nous appelons « Crayons » (couples identifiés avec date et lieu de mariage)

En outre, un tiers de son volume est fait d'articles de fond traitant des techniques de recherche et de la vie de nos ancêtres, pour vous permettre d'appréhender ce qui était leur vie autrefois.

Un abonnement isolé à la revue est disponible pour un montant de **31 €** mais dans ce cas, vous n'êtes pas membre du cercle et n'avez pas accès à ses autres services.

Dernier point, les adhérents du cercle ont préparé au long des années des dépouillements d'actes de l'état civil anciens, essentiellement d'Ancien Régime. Ceux-ci sont disponibles sur commande, que l'on soit membre ou non. La liste des tables disponibles est publiée dans le premier numéro annuel de la revue et sur notre site internet (<http://www.cghav.org/>)